

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 124 (1979)
Heft: 5

Vorwort: La faute à Caliméro
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La faute à Caliméro

Grande révélation: «Le Conseil fédéral en savait davantage.» On veut l'espérer. De là à prétendre que, à sa place, on eût fait plus et mieux, il n'y a qu'un pas que facilitent le détachement historique et la quiétude dont jouissent si bien et abusent souvent ceux qui se gardent de toute responsabilité autre que déclamatoire.

Au cours de la dernière guerre mondiale, la Suisse accorda son asile à près de trois cent mille réfugiés et internés, dont près du dixième de juifs, proportion qui n'en rajoute tout de même pas à la thèse à la mode de notre antisémitisme d'alors.

Selon les mêmes sources statistiques, quelque dix mille personnes furent refoulées durant ce laps de temps et sous des raisons diverses, des prétextes parfois aussi. Il est évidemment aisé d'en parler aujourd'hui du haut de notre confort moral pour jeter l'anathème comme pour y trouver des excuses. Comme il est aisé de proclamer que nos autorités auraient dû rompre leur silence, au risque de compromettre gravement l'action humanitaire d'envergure qu'elles pratiquaient: même les alliés, pourtant informés du détail des camps, ne le firent pas avant d'avoir pris pied en Allemagne, par crainte d'aggraver encore le sort des déportés.

A entendre nos censeurs dans le «rétro», c'est tout juste si notre peuple n'est pas coupable de l'activité forcenée des camps d'extermination, voire de leur création. En regard, l'affaire de Katyn, par exemple, ne sera pas évoquée, le veto soviétique ayant tranché de la chose au procès de Nuremberg. Ni les innombrables victimes que semble exiger toute «édification du socialisme», aujourd'hui comme hier, n'en déplaît à ceux qui ne veulent voir dans le stalinisme qu'une erreur de parcours regrettable.

Mais c'est apparemment trop demander que de pousser la logique à s'en prendre, sans discrimination, à ce que chacun sait de ce qui se passe de nos jours et plus seulement nos autorités: à l'objectivité, on préfère l'engagement.

Qui dit «engagé» dit «gage». De la Banque de l'Europe du Nord, peut-être, ou de sa filiale zurichoise?

RMS